ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District,

Connu comme les numéros 2512 et 2514 rue Erato, entre les rues Freret et Sud Robertson.

Succession d'Ellen O'Connor, femme de Patrick Clancy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 64,141—En vertu d'un writ de fieri facias contre George Clancy, individuellement et comme administrateur de la succession sous procès d'arrêt en faveur de l'opposante—Catherine Cain—à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme lot No cinq et partie du lot No quatre, sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 16 mai 1865, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pologne, Danphine, Bourgogne et Lesseps, lequel dit lot mesure trente-neuf pieds huit pouces et cinq lignes de face à la rue Pologne, sur une profondeur de cent un pieds et huit pouces, mesure américaine, plus ou moins, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Geo. J. Unterelner, avocat pour l'opposante.
7 fév—7 8 14 21 28—mars 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Cinquième District.

Portant les Nos Municipaux 812 et 814 avenue Opelousas, dans l'îlet borné par ladite avenue et l'avenue Belleville, les rues Eveline et Elmire.

John Légier, Jr., vs Bertha Sutherland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 66,899—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Opelousas, (anciennement rue Ma ket), l'avenue Belleville, (anciennement rue Chestnut), les rues Eveline et Elmire, ledit lot commençant à quatre-vingt dix pieds de l'avenue Belleville et mesurant en mesure américaine trente pieds de face à l'avenue Opelousas sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robt Legier, avocat pour le plaignant.
21 fév—21 28—mars 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une moitié d'intérêt indivise dans une goélette de valeur.

Gessie H. Massie versus Fred A. C. Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66 490—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise d'intérêt du défendeur Frederick A. C. Meyer dans et à la goélette James J. Lemon, ses poulies et appareils etc, étant plus complètement décrite dans le compte de vente du plaignant au défendeur, enregistré au part de la Nouvelle Orléans le 10 octobre 1900, dans le livre C. 11, page 57 (une copie duquel compte est enregistrée dans le dossier du procès ci-dessus).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
C. H. Osterberger, avocat pour la plaignante.
21 fév—21 22 28—mars 7 14 21 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Margareth Boehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,999—Division A—Attendu que William Boehm, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Margareth Boehm, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour —THOMAS CONNELL, Greffier. Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
20 fév—20 24—mars 1

Succession de Mme Rufine Kleffer, veuve de Anthony Baumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,977—Division D—Attendu que Mme Louise Zwickhouse, femme de Crisante Yglesia, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rufine Kleffer, veuve de Anthony Baumann, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier—Martin H. Manion, avocat.
19fév—19 23 28

Succession de James Donohue.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 66,874 — —Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Bridget Maguire Donohue, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Ivy G. Kittridge, avocat.
27 fév—27—mars 3 6

Succession de C. H. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67,059—Division A—Attendu que August Eimer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative, dans la succession de feu C. H. Miller, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Beer, Walshe et Beer, avocats.
26 fév—26—mars 2 7

Succession de Emile D. Frederic.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,012—Division E—Attendu que Isabel e Harris, veuve de Emile D. Frederic, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile D. Frederic, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. Johnston Armstrong avocat.
25 fév—25 - mars 1 6

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX
ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
En vente dans toutes les pharmacies.
Fév 1901—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 822 et 824 rue Pologne, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Mutual Building and Homestead Association vs Succession de Louis J. Faxan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66 818—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dupré, Onzaga, White et Lapeyrouse, désigné par la lettre A sur un devis de S. G. Del Isle, voyer, le 9 avril 1895, attaché à un acte de vente pardevant John R. Legier, notaire, le 25 juillet 1895. Ledit lot forme l'encoignure des rues Dupré et Onzaga, et mesure vingt huit pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Dupré, sur cent vingt pieds une ligne de profondeur et façade sur la rue Onzaga entre lignes parallèles. Ledit lot est formé de parties des lots désignés par les Nos 20, 21, 22 et 23 du dit îlet sur un plan de L. Frémaux, daté le 21 novembre 1892, et déposé pour référence dans le bureau de Jos. Davigneaud, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.
14 fév—14 21 28—mars 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Connue comme No 1532 rue Euterpe, entre l'avenue St Charles et la rue Prytanée.

Antoinette Shakspeare vs Henry W. Olmstead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66 715—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 1532, borné par les rues Dupré, Onzaga, White et Lapeyrouse, désigné par la lettre A sur un devis de S. G. Del Isle, voyer, le 9 avril 1895, attaché à un acte de vente pardevant John R. Legier, notaire, le 25 juillet 1895. Ledit lot forme l'encoignure des rues Dupré et Onzaga, et mesure vingt huit pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Dupré, sur cent vingt pieds une ligne de profondeur et façade sur la rue Onzaga entre lignes parallèles. Ledit lot est formé de parties des lots désignés par les Nos 20, 21, 22 et 23 du dit îlet sur un plan de L. Frémaux, daté le 21 novembre 1892, et déposé pour référence dans le bureau de Jos. Davigneaud, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.
14 fév—14 21 28—mars 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le Numéro municipal 1835 rue Palmyre, entre les rues Derbigny et Roman.

Louis Spiro vs James J. Wall et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,749—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Roman, l'avenue Cleveland et la rue Palmyre, désigné comme lot No vingt sept (27) sur un plan fait par Joseph Pilié, daté le 7 mai 1940 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, mesurant vingt sept pieds de face à la rue Palmyre sur cent neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory & E. J. Murphy, avocats pour le plaignant.
21 fév—21 28—mars 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur des 3me, 6me, 2me et 4me Districts.

I.—Un lot de terre avec bâtisses, portant les Nos municipaux 1660 et 1662 rue N. Claiborne, entre la rue Annette et l'avenue St-Bernard.

II.—Deux lots de terre rue Valmont, entre les rues Laurel et Constance.
(La rue à l'arrière étant Léontine).

III.—Trois lots de terre coin des rues Conti et N. Tonti. Les bâtisses portant les Nos municipaux 2337 et 2339 rue Conti, et No 414 rue N. Tonti.

IV.—Deux lots de terre rue Tréhème, entre les rues Liberté et St-David
(La rue à l'arrière étant Quatrième).

J. J. Paquette vs J. D. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,847—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 mars 1902 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No vingt trois sur le tableau d'assessement et par le No Dix dans l'îlet 47 sur le plan de J. Pilié, voyer, daté le 29 avril 1838, déposé en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire, comme plan No 65, dans l'îlet Nos 633 et 634, plan de ville compris entre les rues Claiborne, Annette, (autrefois Antonia), Robertson et l'avenue St Bernard, ledit lot No Dix mesurant trente et un pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Claiborne sur quatre vingt seize pieds un pouce et une ligne de profondeur.

2° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valmont, Laurel, Léontine et Constance (autrefois Live Oak) désignés par les lettres H et I, sur un devis en plan dressé par L. H. Pilié, assistant voyer de ville, daté le 23 février 1884 annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 2 avril 1884. Lesdits lots sont contigus et mesurant chacun, d'après ledit plan, trente pieds, plus ou moins, de face à la rue Valmont, trente pieds, plus ou moins, en largeur dans le fond, sur une profondeur égale et uniforme de cent vingt-quatre pieds, entre lignes parallèles, lesdits lots sont des subdivisions des lots originaux Nos six, sept, huit et neuf, comme il est démontré sur un devis de L. H. Pilié, annexé à un acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 24 mai 1886.

3° Trois lots ou portions de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 300, bornés par les rues Conti, Tonti, St Louis et Mire, désignés par les Nos un, deux et trois. Les lots un et deux sont contigus et mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Conti sur quatre vingt seize pieds de profondeur. Le lot un formant l'encoignure des rues Conti et Tonti; le lot No trois est contigu aux lots un et deux sur leur ligne de fond et mesure vingt huit pieds de face à la rue Tonti sur quatre vingt un pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Troisième, Liberté (autrefois St-André), St-David et Quatrième, étant les lots désignés par les Nos un et deux sur un plan dressé par A. Toledano, daté le 23 mai 1878, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, autrefois un notaire en cette ville, comme plan No 93, les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt sept pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. Guilbault & George Montgomery, avocats pour le plaignant.
21 fév—21 22 28—mars 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 4219 rue Canal, entre les rues Salomon et Napoléon.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Mme W. J. Menscoe et époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 39,079—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Salomon et Napoléon, désigné par la lettre "I" sur un certificat ou devis d'arpentage par Edgar Pilié, voyer, daté le 23 avril 1891, et attaché à un acte de vente passé par devant Jas J. Wolfe, le 21 mai 1891, Reg. C. O. B. 142 fo 33, dans la vente de Mme Peter Prattini à Mme William J. Menscoe, le dit lot mesurant trente deux (32) pieds six (6) pouces de face à la rue Canal, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente (130) pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dufour & Dufour, avocats pour la plaignante.
21 fév—21 28 - mars 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Dupré et Onzaga, connue comme le No 1640 de la rue Dupré.

The Teutonia Loan and Building Company vs Emile Galmiche.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 66 514.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 1532, borné par les rues Dupré, Onzaga, White et Lapeyrouse, désigné par la lettre A sur un devis de S. G. Del Isle, voyer, le 9 avril 1895, attaché à un acte de vente pardevant John R. Legier, notaire, le 25 juillet 1895. Ledit lot forme l'encoignure des rues Dupré et Onzaga, et mesure vingt huit pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Dupré, sur cent vingt pieds une ligne de profondeur et façade sur la rue Onzaga entre lignes parallèles. Ledit lot est formé de parties des lots désignés par les Nos 20, 21, 22 et 23 du dit îlet sur un plan de L. Frémaux, daté le 21 novembre 1892, et déposé pour référence dans le bureau de Jos. Davigneaud, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.
14 fév—14 21 28—mars 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Connue comme No 1532 rue Euterpe, entre l'avenue St Charles et la rue Prytanée.

Antoinette Shakspeare vs Henry W. Olmstead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66 715—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 1532, borné par les rues Dupré, Onzaga, White et Lapeyrouse, désigné par la lettre A sur un devis de S. G. Del Isle, voyer, le 9 avril 1895, attaché à un acte de vente pardevant John R. Legier, notaire, le 25 juillet 1895. Ledit lot forme l'encoignure des rues Dupré et Onzaga, et mesure vingt huit pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Dupré, sur cent vingt pieds une ligne de profondeur et façade sur la rue Onzaga entre lignes parallèles. Ledit lot est formé de parties des lots désignés par les Nos 20, 21, 22 et 23 du dit îlet sur un plan de L. Frémaux, daté le 21 novembre 1892, et déposé pour référence dans le bureau de Jos. Davigneaud, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.
14 fév—14 21 28—mars 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Connue comme No 1532 rue Euterpe, entre l'avenue St Charles et la rue Prytanée.

Antoinette Shakspeare vs Henry W. Olmstead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66 715—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 1532, borné par les rues Dupré, Onzaga, White et Lapeyrouse, désigné par la lettre A sur un devis de S. G. Del Isle, voyer, le 9 avril 1895, attaché à un acte de vente pardevant John R. Legier, notaire, le 25 juillet 1895. Ledit lot forme l'encoignure des rues Dupré et Onzaga, et mesure vingt huit pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Dupré, sur cent vingt pieds une ligne de profondeur et façade sur la rue Onzaga entre lignes parallèles. Ledit lot est formé de parties des lots désignés par les Nos 20, 21, 22 et 23 du dit îlet sur un plan de L. Frémaux, daté le 21 novembre 1892, et déposé pour référence dans le bureau de Jos. Davigneaud, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.
14 fév—14 21 28—mars 7 14 20

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Jaimal Abdeen.—No 66.436—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J Spear, encanteur, Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 5 mars 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 18 février 1902 pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le lot No 752, borné par les rues Pierce, Banks, Scott et Baudin; ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Pierce et Banks et mesure 25 pieds sur la rue Pierce sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Banks.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant le paiement au dessus et en plus de son enchère des taxes de 1902. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Chas F. Claiborne, avocat.
19 fév - 19 26—mars 5

Maxwell C. Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MAXWELL C. SMITH, Encanteur—Bureau No 312 rue Carondelet—MERCREDI, le 19 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en cette ville, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu le 6 février et signé le 13 février 1902, dans l'affaire intitulée L. W Hoot et als vs F. M. Willard, un absent, dossier No 64,488.

Je procéderai à vendre à l'enchère publique, la suivante décrite propriété foncière à savoir:

1° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Robertson, Claiborne, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur

2° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur

3° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Solidelle, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

4° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Solidelle, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur

5° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Celestine, Génie, France et Mazant mesurant 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

6° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Libérale, Génie, France et Mazant, mesurant 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur

7° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Foco, Verto, France et Mazant, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur

8° 11 lots de terre, dans l'îlet borné par les rues Foco, Verto, France et Mazant, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

9° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Verto, Magistrat, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France, sur 80' de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1902, et payant pour les actes de vente, pardevant Felix J. Puig notaire. Un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication.

16 fév—16 23—mars 2 9 16 19

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères. Stein—

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle occasion pour les placeurs.

Etendue de terre de valeur,

Ilet de choix, etc., dans McDonoghville.

Succession de PIERRE NOUGUE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 63,654.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 6 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 31 janvier 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Pierre Nougué, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Une certaine étendue de terre, avec améliorations, dans le Cinquième District de cette ville dans le fond de McDonoghville, subdivisés en six lots de terre designés par les numéros 4, 5 6 7 8 et 9 sur un devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 9 janvier 1902 et mesurant comme suit:

Le lot No 4 mesurant cent quatre vingt douze pieds de face sur la rue Hermosa, autrefois rue Hancock, sur une profondeur de 458 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté supérieur, 406 pieds sur la ligne le divisant du lot 5, et 200 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond, laquelle est oblique.

Le lot No 5 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock 406 pieds sur la ligne du lot No 4; 353 pieds et 5 pouces sur la ligne du lot No 6, et 200 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond, laquelle est oblique.

Le lot No 6 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock, sur 353 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 5; 342 pieds 8 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 7, et 196 pieds 1 pouce et 4 lignes sur une ligne rompue dans le fond.

Le lot No 7 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock, 342 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 6, 363 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du lot No 8, et 193 pieds dans le fond.

Le lot No 8 mesurant 192 pieds de face à la rue Hermosa, autrefois rue Hancock, 363 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du lot No 7, 383 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 9, et 193 pieds sur la ligne du fond.

Le lot No 9 mesurant 84 pieds sur la rue Hermosa, autrefois rue Hancock 383 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 8, 392 pieds sur l'autre ligne de côté et 80 pieds 5 pouces sur la ligne du fond.

2° Une certaine portion de terre contigue à la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre A, sur ledit appartage, mesurant 350 pieds de face à la rue Hermosa, au refois rue Hancock 394 pieds sur la ligne supérieure de côté, le séparant du lot No 9 ci-dessus décrit, 428 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté inférieur; 351 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond, laquelle est oblique.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus ou tout comptant, la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Actes de vente et les timbres du revenu des E.-U. attachés aux frais des acquéreurs, pardevant MM. Zengel et Loomis, notaires. Un dépôt de 10 0/0 est requis au moment de l'adjudication.

MM. Cunningham et Cunningham, avocats.
2 fév—2 9 16 23—mars 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale de Choix.

Une proéminente localité.

Le grand et splendidement situé magasin en briques à quatre étages et résidence, à l'encoignure Nord Ouest des rues Nord Peters et Bienville.

Autrefois connu comme

L'HOTEL DE SOTO.

Directement en face du dépôt de frêt du chemin de fer Southern Pacific près de la Bourse aux Sucres et de la raffinerie; à proximité des débarcadères des steamboats et steamships, fabriques, etc.

Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1907 pour $125 par mois.

Succession de Henriette M. L. Pichot.
No 65,501—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur—Bureau 727 rue Commune—le JEUDI, 13 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 7 février 1902 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Henriette M. L. Pichot, il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Peters, Bienville, Decatur et Conti, mesurant (67) soixante-sept pieds de face à la rue Nord Peters, sur soixante-dix neuf (79) pieds de profondeur et façade à la rue Bienville, sur un plan fait par S. J. Turpin, voyer, le 26 avril 1881.

Les améliorations connues ayant les numéros municipaux 303, 305 et 307 rue Nord Peters et 401, 403, 405, 407, 409 et 411 rue Bienville, comprenant le grand et substantiel magasin et résidence en briques à quatre étages, autrefois connu comme "l'Hôtel De Soto," et actuellement occupé comme café et restaurant de première classe et résidence par le bien connu et populaire maître queux M. Victor Le Beau. Cette propriété est splendidement située dans le cœur du centre des affaires, près des dépôts de chemin de fer, débarcadères de vapeurs, admirablement adaptée pour toutes affaires commerciales, ou fabrique, et destinée à devenir d'une excessive valeur dans le future et se recommande à l'attention des capitalistes comme un placement sûr et profitable avec un futur avantageux.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant date égale avec l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 au-dessus et en sus du prix de l'adjudication. La vente devant être sujette à un bail expirant le 30 septembre 1907, à Victor Le Beau au taux de $125 par mois.

L'acte de vente devant contenir les stipulations usuelles de 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc.

Acte de vente et les timbres du revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar Grima, notaire; un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Félix J. Dreyfous, avocat.
9 fév—9 16 23—mars 2 9 13

Chas. S. Pitcher.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence Elégante

No 1640 rue State, près de la rue St-Charles.

MARDI, le 11 MARS 1902, à MIDI, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido.

SUCCESSION D'ALBERT L. ABBOTT.

No 66,571—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District, daté le 29 janvier 1902 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Six certains lots de terre avec les bâtisses et amé